

Informations pour les patients

Opération ou examen sous anesthésie



Universitair
Ziekenhuis
Brussel

SOMMAIRE

1. Avant votre opération	3
1.1 Questionnaire	3
1.2 Prise de médicaments, consommation de drogue ou d'alcool	3
1.3 Autres informations importantes	4
1.4 Type d'anesthésie	4
1.5 Effets secondaires ou problèmes éventuels	5
2. Comment vous préparer chez vous à l'opération ?	6
2.1 Généralités	6
2.2 La veille de l'opération	6
2.3 Le matin de l'opération	7
2.4 Épilation préalable	7
2.5 Que pouvez-vous apporter ou non à l'hôpital ?	7
3. Types d'admission	8
3.1 Hospitalisation de jour	8
3.2 Hospitalisation de plus d'un jour	10
4. En attente de nouvelles	11
5. Retour à la maison	12
5.1 Préparation de votre départ de l'hôpital	12
5.2 Retour chez vous	12
5.3 Complications possibles	12
Coordonnées	13

Vous serez admis(e) prochainement à l'UZ Brussel.

Vous trouverez des informations importantes à ce sujet dans cette brochure. Nous vous invitons à lire attentivement ces informations ou à demander à une personne de votre entourage de vous les lire, afin que votre admission se déroule dans les meilleures conditions.

Selon le type d'intervention, nous vous contactons la veille de votre admission pour vous communiquer toutes les informations nécessaires ainsi que l'heure d'admission. Veuillez contrôler au guichet d'inscription si les données dont nous disposons (numéro de téléphone et adresse e-mail) sont correctes.

VOUS DEVEZ ANNULER VOTRE ADMISSION ? Prévenez-nous immédiatement :

- 02 477 56 41 (service préhospitalisation – pendant les heures de bureau)
- 02 477 60 90 (en dehors des heures de bureau – messagerie vocale)
- annulatie@uzbrussel.be

1. Avant votre opération

1.1. Questionnaire

Un **Questionnaire Préopératoire Anesthésie** vous sera remis pour préparer votre opération. Il nous permettra d'en savoir plus sur votre état de santé, vos opérations antérieures, vos allergies, etc.

Remplissez ce questionnaire chez vous et renvoyez-le-nous au plus vite par e-mail à l'adresse : prehospitalisatie@uzbrussel.be. Vous pouvez également l'emporter avec vous si vous avez rendez-vous avec le service Anesthésie. Si vous ne pouvez l'envoyer par e-mail, vous pouvez le remettre au personnel infirmier le jour de votre admission.

1.2. Prise de médicaments, consommation de drogue ou d'alcool

Vous devez absolument nous prévenir si vous :

- **prenez des anticoagulants** (Aspirine®, Marcoumar®, Sintrom®, Innohep®, Clexane®, Plavix®, Asaflow®, etc.) ;
- **prenez de l'insuline ou un médicament pour traiter le ralentissement de la vidange gastrique** (par ex. Ozempic®), afin que votre médecin puisse prendre les mesures de précaution nécessaires au préalable ;
- consommez régulièrement des substances qui provoquent une accoutumance, comme de la **drogue**, des **psychotropes**, des **antidouleurs** et de l'**alcool**.

1.3. Autres informations importantes

N'hésitez jamais à nous faire part d'autres **informations importantes** (si vous avez peur de la douleur ou de l'anesthésie, si vous avez l'impression que certaines informations médicales ont été oubliées, etc.).

Il se peut qu'une **transfusion sanguine** soit nécessaire durant une opération. Si vous vous y opposez, vous devez le signaler à votre médecin au préalable.

Il est possible que le médecin décide qu'une visite chez le **dentiste** s'impose avant l'opération. Les patients ayant une mauvaise dentition présentent en effet un risque accru d'infection après une opération.

Il convient toujours de signaler à votre anesthésiste si un **pacemaker**, un **défibrillateur**, un **glucomètre** ou **tout autre appareil médical vous a été implanté**, de manière à ce que les précautions nécessaires puissent être prises. Notez la marque et le nom de l'appareil. Si vous avez un dispositif de commande pour l'appareil, n'oubliez pas de l'emporter avec vous à l'hôpital.

1.4. Type d'anesthésie

Il existe plusieurs types d'anesthésie. Tant l'anesthésiste qui procède à l'anesthésie que le chirurgien peuvent, selon votre âge, votre état de santé et le type d'intervention, exiger une série d'examen complémentaires pour décider du type d'anesthésie qui vous convient le mieux.

Quels sont les différents types d'anesthésie ?

- **Anesthésie générale** : l'anesthésiste injecte en intraveineuse des anesthésiants qui vous plongent temporairement dans un sommeil total et profond.
- **Anesthésie régionale** : l'anesthésiste injecte des produits dans le dos ou autour des nerfs de la partie du corps opérée (par exemple l'aisselle ou le cou). Une partie du corps (p. ex. les jambes, un bras ou les deux) devient temporairement insensible et paralysée. L'anesthésie régionale peut être combinée à la sédation si le patient préfère être moins conscient. Un cathéter relié à une pompe, appelée « pompe antidouleur », peut également être placé lors de ce type d'anesthésie, pour permettre l'administration d'analgésiques locaux après l'opération.
- **Anesthésie locale** : le médecin qui procède à l'opération endort la zone localement à l'aide d'une pommade ou d'une injection. Ce type d'anesthésie s'utilise lors d'interventions légères et superficielles, comme un plombage, le retrait d'un kyste, etc.
- **Sédation** : vous recevez un médicament (par injection ou un comprimé à avaler) qui a un effet calmant, voire légèrement anesthésiant. Vous êtes alors moins conscient·e et moins sensible à la douleur. La sédation peut être combinée ou non à d'autres types d'anesthésie.

1.5 Effets secondaires ou problèmes éventuels

Les techniques modernes d'anesthésie offrent une très grande sécurité. Des effets secondaires ou des problèmes peuvent néanmoins apparaître après tout acte médical. Le risque varie d'une personne à l'autre. Votre anesthésiste en tient évidemment compte.

Voici quelques effets secondaires potentiels :

Problèmes fréquents (chez 1 patient sur 100)

- **Nausées et vomissements** : ils sont traités en salle de réveil dans la plupart des cas et peuvent parfois durer plusieurs jours.
- **Mal de gorge** : un tube est introduit dans la gorge lors d'une anesthésie générale, ce qui peut provoquer un mal de gorge ou un enrouement de la voix, généralement de courte durée.
- **Frissons** : ils sont provoqués par une baisse de température corporelle, le stress et certains médicaments.
- **Maux de tête** : ils peuvent être liés à une perte de liquide ou à certains médicaments. Une péridurale peut provoquer de sérieux maux de tête qui disparaissent en général spontanément, mais qui peuvent parfois aussi exiger un traitement spécifique.
- **Démangeaisons** : elles peuvent être liées à la prise de médicaments ou à une réaction allergique.
- **Douleurs lors de l'injection de médicaments** : certains médicaments provoquent une sensation désagréable ou une douleur lors de l'injection.
- **Confusion et perte de mémoire** : les personnes âgées et les patients souffrant de troubles de la mémoire y sont plus souvent confrontés. Ces problèmes disparaissent généralement d'eux-mêmes.
- **Effet insuffisant de l'anesthésie régionale** : l'anesthésiste appliquera un autre type d'anesthésie si nécessaire, par exemple une sédation ou une anesthésie générale.

Problèmes moins fréquents (chez 1 patient sur 1000)

- **Infections pulmonaires** : les risques sont plus élevés lors d'une anesthésie générale.
- **Problèmes urinaires** : ils surviennent parfois à la suite d'une péridurale et peuvent nécessiter l'utilisation temporaire d'un cathéter.
- **Blessures aux dents ou aux lèvres** : elles peuvent être dues au placement d'un tuyau dans la gorge lors d'une anesthésie générale, mais également à une réaction de morsure lors du réveil.
- **Maladies existantes qui s'aggravent ou sont plus manifestes** : certaines maladies existantes peuvent réapparaître sous l'effet de l'anesthésie.

- **Réveil durant l'anesthésie générale** : c'est rare, mais plus fréquent chez les patients qui consomment de la drogue ou de l'alcool.

Problèmes rares (chez 1 patient sur 10.000)

- **Lésions oculaires** : elles sont plus fréquentes lors d'une anesthésie générale. Il s'agit en général d'une lésion superficielle qui peut parfois être douloureuse. Une vision floue au réveil est normale, mais elle est passagère et le plus souvent due à l'application d'une pommade pour protéger les yeux.
- **Réaction allergique** : le problème est généralement limité, mais peut exceptionnellement être plus grave. Parlez de vos allergies à votre médecin avant l'intervention.
- **Lésions nerveuses** : elles peuvent avoir différentes causes, comme une inflammation postopératoire, un endommagement lié à une technique d'anesthésie régionale, une pression sur les nerfs due à la position du corps durant l'intervention, etc.
- **Décès** : il ne survient que dans de très rares cas et dépend de la gravité de l'opération, ainsi que de l'état de santé général du patient.

2. Comment vous préparer chez vous à l'opération ?

Comment vous préparer chez vous à l'opération ?

Suivez attentivement nos directives pour éviter que l'hôpital ne reporte votre examen ou votre opération parce que tout n'est pas en ordre.

2.1. Généralités

- Assurez-vous d'être **bien propre**, y compris le nombril.
- N'appliquez **pas de maquillage**, de crème, ni de lotion pour le corps, et ne portez pas de faux cils.
- Veillez à ce que vos **ongles des doigts et des orteils** soient **propres et courts**, sans vernis ni faux ongles.
- **Retirez tous vos piercings et bijoux.**
- Si le chirurgien vous a prescrit un traitement préparatoire spécifique ou donné d'autres consignes (lavement, médicaments, régime, etc.), suivez-les à la lettre.

2.2. La veille de l'opération

- Ne buvez **pas d'alcool**.
- **Ne fumez pas.**
- Mangez un **repas léger** le soir.

2.3. Le matin de l'opération

- Prenez un **bain** ou une **douche**.
- **Brossez-vous les dents** ou **nettoyez votre dentier**.
- Portez des **vêtements amples et confortables**.
- Restez **à jeun** à partir de minuit, ne mangez ni pastilles, ni chewing-gums, ni autres bonbons. Vous pouvez encore boire une gorgée d'eau jusqu'à 2 heures avant l'opération.
- Vous pouvez prendre vos médicaments avec un peu d'eau si vous en avez parlé au préalable avec le médecin ou l'anesthésiste.
- Les patients souffrant de **diabète** peuvent prendre un comprimé de glucose jusqu'à 1 heure avant l'opération (uniquement si le taux de sucre dans le sang est trop bas !), mais doivent en informer immédiatement le personnel infirmier.

2.4. Épilaison préalable

Pour certaines opérations, vous devez épiler chez vous la zone qui sera opérée, et ce pour différentes raisons :

- Meilleure visibilité de la partie à opérer
- Douleur limitée lors du retrait des pansements
- Meilleure désinfection de la peau
- Zone opérée mieux couverte

Voici quelques consignes pour l'épilaison :

Quand? De préférence le matin de l'opération ou la veille au soir.

Comment? À l'aide d'une tondeuse, d'un rasoir électrique ou d'un ladyshave.

N'utilisez pas de lame de rasage !

Elle peut provoquer des irritations et des petites blessures susceptibles d'augmenter le risque d'infection de la plaie.

2.5 Que pouvez-vous apporter ou non à l'hôpital ?

À emporter :

- Tous les médicaments que vous prenez à la maison, dans leur emballage d'origine, ce qui signifie que vous ne pouvez pas ouvrir l'emballage au préalable pour placer les médicaments dans un pilulier.
- Livre, magazine ou autre pour vous détendre
- Pantoufles confortables
- Bas de contention pour prévenir la phlébite (si vous en avez)
- Effets personnels (lunettes, dentier ou prothèse dentaire, appareil auditif, tribune, etc.)
- Carte d'identité (eID), coordonnées de votre assurance complémentaire
- Informations médicales (rapport, protocole, etc.) si le médecin le demande
- Attestations à remplir (à remettre à temps au médecin)

Non:



Oui:



- Vêtements confortables, pyjamas
- Sous-vêtements en suffisance
- Nécessaire de toilette, savon, serviettes, gants de toilette

À ne pas emporter :

- Objets de valeur : bagues, montres, chaînes, bracelets, boucles d'oreilles, etc.
- Documents et argent : à laisser chez vous ou à confier à votre famille
- Si votre chambre dispose d'un coffre, n'hésitez pas à y placer vos effets personnels.

3. Types d'admission

Selon le motif de votre admission (opération ou examen), vous serez admis(e) en clinique de jour (one day), en unité de court séjour (short stay) ou dans une autre unité de soins.

Si vous souhaitez séjourner en chambre individuelle, vous devez en faire la demande à l'avance. Étant donné la disponibilité limitée, nous ne pouvons toutefois pas vous garantir qu'une chambre individuelle sera libre à votre arrivée et vous prions de faire preuve de compréhension à ce sujet.

3.1. Hospitalisation de jour

Arrivée

Arrivez à temps pour que votre admission se passe au mieux. Selon le type d'intervention, nous vous contactons le dernier jour ouvrable avant l'intervention pour vous communiquer l'heure à laquelle nous vous attendons à l'hôpital. À votre arrivée à l'hôpital, vous trouverez (via l'Entrée Hospitalisations) le service Caisse-Inscriptions &

Admissions où vous pouvez vous inscrire. Dirigez-vous ensuite vers l'unité de soins, où vous pouvez vous annoncer au poste des infirmiers.
Après l'entretien préliminaire, nous demandons que la personne qui vous accompagne quitte l'unité de soins jusqu'à ce que les heures de visite commencent.

Visite

Les services infirmiers reçoivent les visiteurs de **14 à 19 h**.

Temps d'attente

Les admissions et les opérations sont toujours planifiées avec le plus grand soin, mais nous ne pouvons jamais exclure d'éventuelles modifications de planning en raison de circonstances imprévues. Nous vous prions donc de faire preuve de patience si le temps d'attente est plus long que prévu.

Réveil

Vous restez encore un petit moment en salle de réveil après l'anesthésie, jusqu'à ce que vous puissiez retourner dans votre chambre en toute sécurité. À l'unité de soins, vous recevez les soins nécessaires et des antidouleurs. L'infirmière vous prévient quand vous pouvez boire et vous lever. Vous recevez un léger repas (sandwiches) dès que vous pouvez manger.

Visite du médecin et départ de l'hôpital

Le médecin traitant passe généralement en **fin d'après-midi** pour faire un contrôle et vous donner des explications sur le déroulement de l'intervention et les soins postopératoires.

Si vous avez séjourné au moins 2 heures dans l'unité de soins, avez vu le médecin et avez pu boire, manger, uriner et vous déplacer, vous pouvez rentrer chez vous.

Directives supplémentaires en cas de départ après une hospitalisation de jour avec anesthésie

- Vous **ne pouvez pas conduire** après une anesthésie générale. Organisez donc votre retour à l'avance. Vous pouvez aussi rentrer chez vous en taxi ou en transport en commun.
- Les premiers jours, soyez particulièrement **prudent(e) lorsque vous montez ou descendez un escalier**.

Les premières 24 heures qui suivent l'anesthésie

- Ne restez **pas seul(e)**. Si vous vivez seul(e), demandez à une connaissance de passer la nuit chez vous.
- Ne conduisez **pas de véhicules**, y compris un vélo, une trottinette ou une mobylette.
- Ne manipulez **pas d'appareils potentiellement dangereux**, comme un couteau,

un fer à repasser ou une friteuse.

- Ne prenez **pas de décisions importantes** et ne signez pas de documents.
- Ne buvez **pas d'alcool**. L'effet anesthésiant peut provoquer de la somnolence et des nausées.

3.2. Hospitalisation de plus d'un jour

Si vous êtes admis(e) pour plus d'un jour et subissez l'intervention ou l'examen sous anesthésie le jour même (ou le jour suivant), vous devez déjà vous préparer chez vous à l'admission.

- ☛ Référez-vous aussi au point 2.4. Épilation préalable (page 7)
- ☛ Référez-vous aussi au point 2.5. Que pouvez-vous apporter ou non à l'hôpital ? (page 7)

Selon le motif de votre admission, vous serez admis(e) en unité de court séjour (short stay) ou dans une autre unité de soins. Si vous souhaitez séjourner en chambre individuelle, vous devez en faire la demande à l'avance. Étant donné la disponibilité limitée, nous ne pouvons toutefois pas vous garantir qu'une chambre individuelle sera libre à votre arrivée et vous prions de faire preuve de compréhension à ce sujet.

Arrivée

Arrivez à temps pour que votre admission se passe au mieux. Selon le type d'intervention, nous vous contactons le dernier jour ouvrable avant l'intervention pour vous communiquer l'heure à laquelle nous vous attendons à l'hôpital. À votre arrivée à l'hôpital, vous trouverez (via l'Entrée Hospitalisations) le service Caisse-Inscriptions Et Admissions où vous pouvez vous inscrire. Dirigez-vous ensuite vers l'unité de soins, où vous pouvez vous annoncer au poste des infirmiers.

Après l'entretien préliminaire, nous demandons à la personne qui vous accompagne de quitter l'unité de soins jusqu'à ce que les heures de visite commencent.

Délais d'attente

Les admissions et les opérations sont toujours planifiées avec le plus grand soin, mais nous ne pouvons jamais exclure d'éventuelles modifications de planning en raison de circonstances imprévues. Nous vous prions donc de faire preuve de patience si le temps d'attente est plus long que prévu.

Réveil

Selon l'intervention et les soins nécessaires, vous restez encore quelques heures ou une nuit en salle de réveil. L'anesthésiste et le chirurgien évaluent ensuite si vous pouvez retourner dans votre chambre en toute sécurité.

Visite

Les **services infirmiers** reçoivent les visiteurs de 14 à 19 h.

Les visites ne sont pas autorisées en **salle de réveil**, sauf pour les patients qui y ont passé la nuit. Les visites sont possibles **entre 14 h 30 et 15 h**. Vous pouvez également garder votre GSM avec vous.

Pour les patients en **Soins Intensifs**, les visites sont autorisées aux heures suivantes :

- SI 14 & SI 16 : **14 h – 14 h 30 et 18 h – 18 h 30**
- SI 13 & SI 15 : **14 h 45 – 15 h 15 et 18 h – 18 h 30**

Le nombre de visiteurs par patient est limité à 2 personnes dans tous les services Soins Intensifs.

4. En attente de nouvelles

Souvent, votre famille attend avec impatience d'avoir de vos nouvelles après une intervention. C'est pourquoi nous fixons les accords suivants :

Nouvelles des soins non intensifs

- Comme le veut l'adage, « pas de nouvelles, bonnes nouvelles ». Tout se déroule bien et il n'y a aucune raison de s'inquiéter.
- Le chirurgien en dira plus par la suite sur le déroulement de l'intervention.

Nouvelles des soins intensifs

- **P.I.O.E.N.** (acronyme de « Patient in familie Intensieve zorgen Ondersteuning En Nazorg », en français : Soutien et suivi pour les patients aux soins intensifs et leur famille) est une équipe d'infirmiers des Soins Intensifs, qui se charge d'accompagner et de suivre les patients accueillis aux SI, ainsi que leurs proches.
- Il convient de désigner **1 membre** de la famille qui sera la personne de contact attitrée. Nous contactons cette personne de contact **dans le courant de la matinée** (entre 9 h et 12 h) pour lui donner de vos nouvelles. La personne de contact reçoit également des informations du médecin durant les heures de visite. C'est elle qui tient le reste de la famille au courant de votre état.
- En cas de question ou d'inquiétude, la personne de contact peut contacter l'équipe P.I.O.E.N..
 - o de 8 h à – 18 h 30 : 02 474 90 80
 - o Après 18 h 30 : 02 477 41 11. Il s'agit du numéro de téléphone de la centrale qui transfère ensuite l'appel à l'unité de soins dans laquelle vous vous trouvez.
 - o E-mail : pioen@uzbrussel.be

5. Retour à la maison

5.1. Préparation de votre départ de l'hôpital

Votre retour chez vous se déroulera dans de meilleures conditions si vous réglez quelques détails avant votre admission à l'hôpital. Vous pouvez déjà par exemple prendre rendez-vous chez votre généraliste pour la(les) visite(s) de contrôle et vous informer sur les services d'aide (centre de rééducation, soins à domicile, kinésithérapie, aide ménagère, matériel d'aide, etc.). Vous pouvez également vous adresser à notre service Accompagnement des patients (dont les coordonnées se trouvent ci-après) pour obtenir des adresses utiles et de plus amples informations sur les procédures de demande.

Avant de quitter l'hôpital, vous recevez toutes les **prescriptions** nécessaires pour les médicaments, les soins à domicile, les séances de kinésithérapie, etc. Vous repartez aussi avec un courrier à l'attention de votre généraliste et obtenez, si nécessaire, un rendez-vous pour votre prochaine consultation. Pour assurer le bon fonctionnement de l'unité de soins, nous vous prions de bien vouloir quitter votre chambre **au plus tard à 11 h** le jour de votre départ.

5.2. Retour chez vous

Si vous avez un pansement, il se peut que vous ne puissiez pas prendre de douche ni de bain. Tout dépend du type de pansement. Demandez à l'infirmière ou au médecin ce que vous pouvez et ne pouvez pas faire.

Si vous prenez la pilule, il est conseillé d'utiliser un moyen de contraception supplémentaire (comme un préservatif) pendant les 7 jours qui suivent l'anesthésie. L'anesthésie peut en effet réduire temporairement les effets d'un contraceptif oral.

5.3. Complications possibles

- Douleur accrue
- Nausées ou vomissements persistants
- Saignements (sans interruption)
- Fièvre
- Problèmes au niveau de la plaie : rougeur, sensation de chaleur, quantité accrue d'exsudat, etc.
- Difficultés à uriner

Si vous suspectez une complication, procédez comme suit :

- Prenez d'abord contact avec votre généraliste.
- Si votre généraliste le juge nécessaire, vous pouvez contacter votre médecin traitant à l'hôpital (via le service infirmier de l'unité de soins qui vous a accueilli(e)).

- Si votre généraliste le juge nécessaire, vous pouvez contacter les urgences (demandez si possible une lettre de renvoi à votre généraliste).

Coordonnées

- **Planning de votre admission et informations pratiques**

Préadmission administrative

Entrée Consultations

02 477 87 73

kio@uzbrussel.be

Lundi 7 h – 18 h

Mardi 7 h – 20 h

Mercredi 7 h – 19 h

Jeudi 7 h – 18 h

Vendredi 7 h – 17 h 50

- **Planning pour examens préparatoires, questionnaire, anesthésie, anamnèse, changements et annulations**

Service Préhospitalisation

Entrée Consultations

02 477 56 41

prehospitalisatiedienst@uzbrussel.be

Lundi 7 h – 18 h

Mardi 7 h – 20 h

Mercredi 7 h – 19 h

Jeudi 7 h – 18 h

Vendredi 7 h – 17 h 50

- **Administration**

Caisse-Inscriptions Et Admissions (CIA) Hospitalisation

Entrée Consultations

02 477 77 85

kio@uzbrussel.be

En semaine 6,30 h – 20 h

Samedi 7 h – 18 h 15

Dimanche et les jours fériés 7 h – 20 h

- **P.I.O.E.N.**
Soutien et suivi pour les patients aux soins intensifs et leur famille g
 Entrée Hospitalisations
 02 477 90 80
 pioen@uzbrussel.be
 En semaine 8 h – 18 h 30
 Après 18 h 30 : 02 477 41 11
- **Conseils et accompagnement en cas d'hospitalisation, de maladie, d'opération, de départ de l'hôpital, etc. Secrétariat Accompagnement des Patients**
 Entrée Consultations
 02 477 88 01
 socialedienst@uzbrussel.be
 En semaine 9 h – 16 h
- **Informations sur les tarifs et l'intervention de la mutuelle Service Facturation**
 Entrée Consultations
 02 477 55 40
 facturatie@uzbrussel.be
 En semaine 9 h – 12 h / 13 h – 15 h 30 (toujours sur rendez-vous)

La présente brochure donne des informations d'ordre général. Cette brochure ne mentionne pas l'ensemble des techniques, applications et risques possibles. Des informations complètes, adaptées à la situation de chaque patient, sont fournies par le médecin ou le collaborateur concerné. Toute reproduction de textes et d'illustrations est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.



Universitair
Ziekenhuis
Brussel

UZ BRUSSEL

Brussels Health Campus
Laarbeeklaan 101
1090 Jette
info@uzbrussel.be
www.uzbrussel.be